



DEBAT

Jim HOAGLAND, Associate Editor, Chief Foreign Correspondent au *Washington Post*

Je vous remercie Yury. Vous venez tous deux de me donner de quoi faire de nouveaux cauchemars, en particulier à l'idée d'une cyberattaque provoquant l'émission de gaz radioactif ou de l'accident de Bhopal que vous avez également mentionné. Vous venez également d'allonger la liste de mes questions, dont quelques-unes seront pour vous. Cela dit, j'aimerais maintenant inviter la salle à débattre de ces deux sujets très importants avec nos deux éminents intervenants.

Meir SHEETRIT, Membre de la Knesset israélienne, parti Kadima

J'ai deux questions, l'une pour M. Narayanan, l'autre pour M. Fedotov. M. Narayanan, vous avez évoqué la possibilité d'une cyberattaque contre une centrale nucléaire et vous avez demandé comment l'on pourrait s'en protéger. Est-il faisable de ne plus utiliser d'ordinateurs pour contrôler une centrale nucléaire afin de la soustraire aux cyberattaques ? Si la centrale est complètement déconnectée des ordinateurs et gérée comme cela se faisait avant l'instauration des dispositifs de contrôle par ordinateur, cela pourrait empêcher quiconque de s'en prendre à elle en lançant une cyberattaque. Est-ce possible ?

Ma deuxième question est pour M. Fedotov. Le fait est que l'on a échoué dans la lutte contre le trafic de stupéfiants. S'il est vrai que les États ont parfois réussi à arrêter des criminels et à intercepter des quantités plus ou moins grandes de diverses drogues, globalement on a échoué dans cette lutte. Pensez-vous, et plusieurs personnes ont déjà discuté de cette idée, que cela ferait une différence si les drogues étaient légalisées et fournies à bas prix aux consommateurs ? Après tout, si quelqu'un veut consommer une drogue dangereuse, comme certains le font déjà en fumant des cigarettes, c'est son choix.

Cela supposerait que tous les pays de la planète, puisque nous parlons de gouvernance mondiale, légalisent les drogues et les rendent bon marché. Ce serait le glas de la criminalité liée à la drogue, car, actuellement, une des grandes motivations des revendeurs et des criminels est le fort écart qui existe entre le prix que leur coûte la drogue et le prix qu'ils en demandent aux consommateurs. Si les drogues étaient gratuites, par exemple, cela tuerait tout ce commerce. En outre, cela contribuerait aussi à réduire considérablement les taux de criminalité étant donné qu'un grand nombre de toxicomanes volent de l'argent pour s'acheter de la drogue. Une stratégie de ce type est-elle à l'ordre du jour ?

Jim HOAGLAND, Associate Editor, Chief Foreign Correspondent au *Washington Post*

Nous allons répondre à ces questions en ordre inverse : Yury, si vous voulez bien commencer.



Yury FEDOTOV, Directeur général de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le Crime (UNODC)

Volontiers. C'est ma question favorite. Tout d'abord, en tant que Directeur exécutif de l'UNODC, je dois me conformer à la volonté collective des États membres. Il existe trois conventions relatives au contrôle des drogues. Nous en sommes les gardiens et nous agissons dans leur cadre. Si les États membres décidaient de modifier ces conventions, ce serait une autre histoire, mais ils sont très réticents à le faire.

En Bolivie, ils cherchent à légaliser la mastication des feuilles de coca et cela a incité ce pays à vouloir rejoindre la convention le 2 janvier, soit deux jours après son retrait technique de la Convention de 1961. Il y a un vaste débat international et beaucoup d'efforts diplomatiques à ce sujet. Cela montre que ce n'est pas facile, mais c'est l'aspect juridique de la question.

Sur le fonds, malheureusement, Monsieur, la drogue ce n'est pas comme la cigarette. Premièrement, même si l'on dit oui à la légalisation de certaines des drogues dites douces, dans la vie réelle les consommateurs s'arrêtent rarement à ce stade : ils passent ensuite à des drogues plus dures comme l'héroïne et les drogues synthétiques.

Deuxièmement, nous pouvons, comme vous le dites, espérer tuer cette activité criminelle, mais n'oublions pas que cela tuerait aussi de nombreuses personnes. Aujourd'hui, la production d'opium en Afghanistan provoque le décès de 100 000 personnes chaque année. C'est nettement plus que les pertes enregistrées par les forces internationales en Afghanistan en 10 ans. Si vous légalisez les drogues, et donc si la logique c'est qu'on est prêts à les laisser tous mourir, vous aurez encore 100 000 morts, mais ce n'est pas humain.

Malheureusement, aujourd'hui, cette activité criminelle est si étroitement liée à tant d'autres choses que la légalisation des drogues n'y mettra pas un terme. Les criminels poursuivront leurs activités par d'autres moyens, sous d'autres formes. Je pense que, à moins qu'un changement d'état d'esprit ne s'opère au sein de la communauté internationale, l'UNODC ne modifiera pas sa position, mais je pense aussi que la légalisation ne contribuera pas à lutter contre les fléaux que sont la drogue et la criminalité.

Jim HOAGLAND, Associate Editor, Chief Foreign Correspondent au *Washington Post*

Votre réponse nous aide à comprendre la situation de votre point de vue, mais je me demande si je pourrais vous en faire dire un peu plus sur cette suggestion de légalisation des drogues. Aux États-Unis, la légalisation de la marijuana est un projet qui suscite de plus en plus l'adhésion de hauts dirigeants, comme George Schultz et d'autres, lesquels avancent très souvent le même argument. Je comprends que vous êtes tenu de suivre les règles et réglementations, mais je me demandais si vous pouviez nous faire connaître votre opinion personnelle : est-ce une option viable ?

Yury FEDOTOV, Directeur général de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le Crime (UNODC)

Je vais vous donner un autre exemple. L'Afghanistan produit du cannabis et du haschisch, qui n'est pas de la marijuana bien sûr, c'est beaucoup plus fort, mais c'est une sorte de dérivé du cannabis. Les groupes de criminels qui se livrent à ce trafic de drogues sont également ceux qui vendent illégalement de l'héroïne et de l'opium. Autre point : il est très difficile d'arrêter de se droguer. Si l'on regarde les statistiques, établies à partir de la recherche et des analyses effectuées grâce aux ressources considérables que nous avons déployées pour étudier la situation dans de nombreux pays, et ces statistiques ont été confirmées par le dernier Rapport mondial sur les drogues, on observe qu'en général les consommateurs de drogues douces ne cessent pas d'en prendre. Si certains décrochent, d'autres continuent, essayent des drogues de plus en plus dures et en consomment jusqu'à leur mort. C'est pourquoi nous



devons être très prudents en ce qui concerne la légalisation des drogues et nous devons prendre en considération les implications sanitaires.

Les conventions des droits de l'Homme sont axées sur la santé. Elles protègent le droit des individus à la santé et elles sont tout à fait pertinentes aujourd'hui. Quant à dire que nous avons échoué, et bien je ne suis pas persuadé que nous avons échoué puisque, comme je l'ai dit, nous avons obtenu des résultats, même s'ils ne sont que locaux et non mondiaux. Par contre, nous devons faire plus pour résoudre le problème de la demande de drogues, c'est certain.

M. K. NARAYANAN, Ancien conseiller de sécurité nationale du Premier ministre de l'Inde, Gouverneur du Bengale occidental

Si je comprends bien votre question, vous demandiez s'il était possible de ne plus utiliser d'ordinateurs pour gérer un réacteur. Je ne crois pas que nous ayons jamais envisagé cette possibilité, mais tous les systèmes d'un réacteur nucléaire fonctionnent en vase clos : les ordinateurs ne sont pas reliés au monde extérieur.

J'aborde cette question sous l'angle de la sécurité, et je pense que la principale menace à laquelle nous sommes confrontés est une menace qui vient de l'intérieur. Je ne pense pas que, dans un futur prévisible, des groupes de terroristes constitués de personnes extérieures au système réussissent à y pénétrer. D'immenses efforts sont actuellement déployés pour assurer la sécurité des matières fissiles. Nous savons qu'au moins deux groupes sont capables de fabriquer un engin nucléaire artisanal s'ils parviennent à se procurer les matières fissiles nécessaires. C'est la première chose que les pays disposant d'une certaine capacité de stockage des matières nucléaires fissiles s'efforcent de défendre. Il y a plusieurs niveaux de sécurité, mais la sécurité peut être mise en échec par quelqu'un qui travaille au sein du système, et c'est un des scénarios catastrophes envisagés.

Le second point, c'est que nous avons plusieurs ordinateurs en service pour assurer chacune des fonctions requises. Ils répondent à des exigences très précises, ont des systèmes de sauvegarde, etc. La meilleure méthode, je le répète, mais je ne dis pas ça de notre point de vue bien sûr, consiste à diminuer la quantité de réfrigérant dans un réacteur pour que sa température monte et que tout explose. Quelqu'un qui sait comment le système fonctionne peut y introduire un cybervirus, un logiciel malveillant sous une forme ou une autre. Sur tous ces plans, la sécurité dépend donc en un sens largement de qui sont les personnes présentes au sein du système.

Ce ne sont pas nécessairement des terroristes, mais vous avez beaucoup de personnes qui ont des idéologies différentes. Il y a un certain nombre de personnes qui, je suis désolé de le dire, sont dans un milieu très, très fermé, et leur équilibre n'est pas toujours... je sais que Mme la Présidente Robinson est dans la salle et je ne voudrais pas utiliser des termes qui violent les droits de l'Homme ! Les personnes qui travaillent dans un environnement très confiné subissent des tensions de diverses natures. Elles sont très brillantes et extraordinairement intelligentes, mais de petits riens peuvent les faire basculer. Une de nos préoccupations permanentes est que, dans ces établissements, il faut suivre de très près les attitudes des gens. Ce sont ces personnes qui nous préoccupent le plus : celles qui ont pénétré le système, idéologiquement ou autrement, ou celles qui ont des problèmes de santé mentale.

Je pense qu'à l'heure actuelle, compte tenu de tous les scénarios que l'on a examinés (la possibilité qu'un groupe totalement extérieur parvienne à accéder à un réacteur ou fasse ce dont on a parlé), ils sont apparemment en train d'essayer d'augmenter leur capacité en matière d'armes radiologiques. C'est beaucoup plus à leur portée, et l'utilisation de telles armes provoquerait une panique considérable, même si elle ne serait pas du même ordre.



Pour en revenir à la question du terrorisme, nous devons être très vigilants sur les moyens de surveiller les personnes qui sont au sein du système, par opposition à celles qui y sont extérieures, car le risque d'introduction d'un virus du même genre que celui qui a été mentionné ne peut être écarté. Il ne faut jamais perdre ce risque de vue et prendre les mesures que la situation impose.

Mary ROBINSON, Ancienne Présidente d'Irlande, Présidente de la Fondation Mary Robinson

J'aimerais remercier nos deux intervenants pour leurs présentations très enrichissantes, et je partage l'opinion de notre Président : cela fait froid dans le dos. À mon avis, c'est parce que le contexte est la sécurité et la criminalité alors que le thème est le développement et la sécurité, et je sais, M. le Président, que vous vous êtes employé à l'introduire. En fait, j'aimerais l'élargir. Dans son rapport très connu présentant des propositions pour la réforme de l'ONU, le Secrétaire général Kofi Annan faisait le lien suivant entre la sécurité, le développement et les droits de l'Homme : « Il n'y a pas de développement sans sécurité, de sécurité sans développement, et ni de sécurité ou de développement sans droits de l'Homme ». Cela met bien en évidence le lien avec le développement et le lien avec les valeurs, et en particulier avec les droits de l'Homme.

J'ai été membre du Groupe d'éminents juristes mandatés par la Commission internationale des juristes pour établir un rapport d'enquête sur l'anti-terrorisme, en particulier après les attentats du 11 septembre, et la façon dont les mesures anti-terroristes rognent les droits de l'Homme et perdaient de ce fait de leur légitimité morale. Ces mesures vont à l'encontre du but recherché en augmentant la colère et l'inquiétude des populations au lieu de renforcer les valeurs des droits de l'Homme.

Cela me rappelle une conférence majeure sur le terrorisme organisée par le Club de Madrid un an après l'attentat perpétré en Espagne. Le Club de Madrid rassemble d'anciens gouvernants passionnés comme moi, d'anciens chefs d'État et de gouvernement. Il a conclu que, pour combattre le terrorisme, il faut mettre l'accent sur les valeurs du développement et l'accès au développement, mais aussi sur les importantes valeurs que sont les droits de l'Homme.

J'aimerais simplement savoir si les intervenants partagent l'opinion de Kofi Annan, selon laquelle il faut établir un lien entre la sécurité, le développement et les droits de l'Homme pour apporter une réponse efficace.

Jim HOAGLAND, Associate Editor, Chief Foreign Correspondent au *Washington Post*

Voici un aspect très intéressant. Je pense que vous pourriez même aller jusqu'à dire qu'assurer le respect de tous les droits de l'Homme fondamentaux est une bonne définition du développement.

M.K. NARAYANAN, Ancien conseiller de sécurité nationale du Premier ministre de l'Inde, Gouverneur du Bengale occidental

Je pense que nous sommes partis sur la question du terrorisme classique et c'est ce qui nous a fait perdre de vue la notion de développement. Je suis désolé de cette erreur. En Inde, nous avons un mouvement, que nombre d'entre vous connaissent sans doute et qui a diverses appellations : mouvement d'extrême gauche, maoïste ou naxalite. C'est un exemple classique de lien entre le développement et le terrorisme ou l'insurrection. Ce mouvement existe dans



environ 10 à 12 États de notre pays. Je ne dirais pas qu'il est une menace au sens où il menacerait tout le tissu social, mais il est très préoccupant à maints égards. Il trouve son origine dans une combinaison de facteurs : manque de développement, sentiment d'aliénation, une certaine forme de négligence et, bien sûr, violences et mesures de rétorsion. Je pense que c'est un cas d'école de ce que Mme la Présidente Robinson voulait nous dire. L'un nourrit l'autre.

Dans ces conditions, les plus démunis constituent l'essentiel du vivier de recrutement. Ces mouvements puisent leur force dans le terreau des zones tribales et d'autres zones où le développement n'est pas aussi avancé qu'il le faudrait. Ils la tirent aussi dans une certaine mesure de l'exploitation des gens, et encore plus du sentiment de privation et d'exploitation, d'où la violence et les vigoureuses mesures de rétorsion qui entretiennent alors le problème. C'est un des défis majeurs auquel nous devons répondre sur le plan de la sécurité intérieure dans notre pays. Cela fait 40 ans que je m'y emploie. Je pense que nous nous efforçons d'agir de manière aussi responsable que possible, mais je sais que nous n'avons guère réussi à les convaincre. Nous ne sommes manifestement pas en mesure d'entreprendre les actions nécessaires pour assurer le développement dans les zones où violence sévit, et là où il y a de la violence, il y a un manque de développement. Nous sommes face au problème classique « de l'œuf et de la poule ».

Je suis d'accord avec vous. Cela devient par conséquent aussi une question de droits de l'Homme parce qu'en l'absence de développement ces droits sont négligés et s'ils sont négligés alors la population ne bénéficie pas des progrès de la civilisation.

Jim HOAGLAND, Associate Editor, Chief Foreign Correspondent au *Washington Post*

Une question de la part de l'éminent jeune homme d'État là-bas, qui est promis à une belle carrière.

Walter STADTLER, Président Emeritus et Senior Advisor, National Defense University Foundation

La vulnérabilité des réseaux électroniques me préoccupe particulièrement. Je suis moins inquiet en ce qui concerne ceux appartenant à l'État parce qu'ils sont généralement sécurisés. Je pense plutôt aux réseaux électriques et autres réseaux analogues, qui ont déjà connu de nombreux problèmes d'origine naturelle. J'imagine que la plupart d'entre eux appartiennent au secteur privé, lequel dans certains cas a déjà négligé de les sécuriser, et c'est clairement quelque chose que savent déjà ceux dénués de bonnes intentions sous l'influence de gouvernements, de groupes, etc. particuliers. J'ai le sentiment que les pays d'Europe ont un peu plus sécurisé leurs installations que des pays comme le mien – les États-Unis – où la sécurité des installations laisse beaucoup plus à désirer.

J'aimerais donc que les intervenants me disent si le tableau que je viens de brosser correspond bien à la réalité ou s'il est exact dans l'ensemble. Si oui, que pouvons-nous faire pour encourager le secteur privé à renforcer la sécurité ? En effet, je pense que si nous parlons de la sécurité, cela signifie que nous devons assurer une protection, peut-être pas seulement pour nous-mêmes, mais aussi pour les générations futures.



Cullen HENDRIX, Research associate at the Peterson Institute for International Economics

Le Traité des eaux du bassin de l'Indus est cité en exemple dans le monde en ce qui concerne le partage des ressources en eau. Il a facilité la coopération dans le domaine de la gestion et de l'utilisation des eaux de l'Indus dans des circonstances où, selon la plupart de nos théories en tant qu'experts en relations internationales, il n'aurait pas dû avoir autant d'impact.

Je me demandais si vous pouviez donner votre avis sur la façon dont le changement climatique et une éventuelle réduction du manteau neigeux dans les systèmes montagneux qui alimente ce fleuve sont susceptibles de compliquer les relations entre l'Inde et le Pakistan sur le plan de la sécurité, et cela a manifestement aussi des répercussions sur le développement étant donné la prévalence de l'irrigation dans l'agriculture dans cette région.

Pierre MOREL, Représentant Spécial de l'Union Européenne pour l'Asie Centrale et pour la crise en Géorgie

J'aimerais souligner l'importance des propos de M. Fedotov, car l'UNODC est une agence qui n'est pas suffisamment connue. Elle produit d'excellents rapports ; si vous allez sur Internet, vous trouverez les rapports mensuels sur les situations de crise liées au trafic de stupéfiants. Les chiffres qu'il a donnés sont tout simplement effroyables. Cela signifie, et l'exemple de la Guinée-Bissau qu'il a donné le montre, qu'à l'heure actuelle nous sommes face à un problème de criminalité auquel nous ne pouvons apporter de réponse précise.

La date de 2014 donnée pour l'Afghanistan est une date majeure. Je pense qu'en cette période nous devrions concentrer notre attention sur les précurseurs chimiques. Il ne peut y avoir de production d'héroïne en Afghanistan sans précurseurs chimiques – 12 unités pour une unité d'héroïne. En fait, il y a des importations massives en Afghanistan en provenance de pays de toutes sortes, y compris de pays industriels. C'est un réseau international. S'il existe une gouvernance mondiale aujourd'hui, c'est une gouvernance mondiale de la criminalité. Ils y arrivent parce qu'ils contournent les lois et que les lois ne sont pas appliquées avec suffisamment de rigueur. Oui, nous avons appris à faire face aux attaques terroristes. Nous avons appris à faire face aux cyberattaques. Nous ne sommes pas suffisamment efficaces face aux attaques criminelles, comme le montre l'exemple des précurseurs chimiques que j'ai cité. Nous pouvons faire beaucoup mieux en l'espace de quelques mois ou années. Je vous remercie.

Jim HOAGLAND, Associate Editor, Chief Foreign Correspondent au *Washington Post*

Oui, je vous remercie de votre contribution, qui nous réancre dans le thème de la gouvernance mondiale. Une dernière question à ma droite.

Jean Paul GUEVARA AVILA, Responsable du programme « Politique publique et Relations internationales de l'Union européenne » à l'université catholique de San Pablo, La Paz

Merci. J'ai une question pour M. Fedotov. Quel est le budget annuel de votre office ? Quel est le budget annuel des agences spéciales chargées de lutter contre le trafic de stupéfiants dans le monde ? À ma connaissance, le Plan



Colombie est doté d'un budget de 8 milliards USD sur 10 ans, donc nous avons échoué au moins en termes de chiffres.

On peut difficilement comparer les paysans pauvres de mon pays qui cultivent des feuilles de coca à cette multitude de cartels criminels ou établir un lien entre les deux. En outre, je ne vois pas comment nous pourrions punir ces personnes pauvres pour qui mâcher des feuilles de coca est une tradition, juste parce que d'autres personnes produisent de la cocaïne à partir des feuilles de coca. Je pense que c'est une question de droits de l'Homme et aussi une question de marché. Je ne sais pas si vous prenez ces points en considération. Je vous remercie.

Jim HOAGLAND, Associate Editor, Chief Foreign Correspondent au *Washington Post*

Il nous reste environ quatre minutes, vous avez donc chacun deux minutes pour conclure. Yury, voulez-vous commencer ?

Yury FEDOTOV, Directeur général de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC)

J'aimerais remercier M. l'ambassadeur Morel pour sa question. Les précurseurs chimiques sont effectivement un aspect très important du problème. Récemment, nous avons lancé ici, à Vienne, un nouveau programme régional pour l'Afghanistan et les pays voisins, et une bonne partie de ce programme vise à empêcher l'entrée illicite de précurseurs chimiques en Afghanistan.

J'aimerais remercier l'éminent représentant de la Bolivie pour sa question sur le budget. C'est une très bonne question et vous avez entendu les chiffres. Mon budget est d'environ quatre millions de dollars y compris les contributions volontaires qui représentent 90 % du budget de l'UNODC. C'est très faible par rapport à ces chiffres ; cela pourrait être environ 500 millions USD. Si l'on regarde le budget ordinaire, on constate que l'ONU consacre moins de 1 % de son budget total à la lutte contre la criminalité liée à la drogue. C'est une réalité.

En ce qui concerne les feuilles de coca, je comprends parfaitement les traditions qui existent en Bolivie et les dispositions de la Constitution de ce pays, mais nous craignons que cela n'ouvre la boîte de Pandore. C'est pourquoi nous discutons actuellement avec le gouvernement bolivien d'éventuelles solutions, car il est très important qu'il s'engage à mettre en œuvre la convention. J'ai bon espoir que nous pourrions résoudre cette question d'une manière ou d'une autre.

Un point important est que je suis pleinement d'accord avec ce que Mary Robinson a dit au sujet des droits de l'Homme. C'était une affirmation plus qu'une question et je souscris pleinement à cette affirmation. Nous faisons tout notre possible pour renforcer les droits de l'Homme au moyen des programmes et projets que nous mettons en œuvre dans diverses parties du monde. Il s'agit notamment de lutter contre la drogue, d'offrir la possibilité d'entrer en cure de désintoxication, d'apporter un soutien aux toxicomanes et de les aider à se réinsérer, mais aussi de combattre le trafic d'êtres humains et l'esclavage moderne. Notre action est axée sur les droits de l'Homme. Nous voulons également améliorer le système pénitentiaire de nombreux pays et nous poursuivons nos efforts dans ce sens, mais, je regrette, consommer de la drogue ne fait pas partie des droits de l'Homme. C'est contre la convention. C'est contre la loi. Nous n'allons pas punir les gens pour ça, mais nous devons faire une campagne de sensibilisation et montrer très clairement que les toxicomanes ne sont pas des criminels, mais des victimes. Ils doivent être traités avec dignité et



leurs droits doivent être respectés. Cependant, parallèlement, la dépendance à la drogue ne doit pas être considérée comme un mode de vie décent. Je vous remercie.

M. K. NARAYANAN, Ancien conseiller de sécurité nationale du Premier ministre de l'Inde, Gouverneur du Bengale occidental

En ce qui concerne la première question, celle portant sur les infrastructures nationales critiques, je vous en remercie. Il est devenu très important que les pays décident quels éléments infrastructure nationale de leur sont critiques et doivent être sécurisés en conséquence. Je pense que les pays ont maintenant, et j'ai le sentiment que cela comprend les États-Unis car nous nous sommes beaucoup inspirés d'eux à cet égard, en plus de l'Europe, des agences chargées des infrastructures nationales critiques qu'elles soient privées ou publiques. Toute une série de protocoles a été créée à cet effet. Ils n'ont pas encore vraiment été mis à l'épreuve, et j'espère qu'ils n'auront jamais à l'être, mais c'est vrai, c'est très, très préoccupant. Parfois, des réseaux entiers, des aéroports et autres installations ont été frappés et paralysés pendant un court laps de temps.

Chaque pays doit disposer d'une agence chargée de surveiller les infrastructures nationales critiques. Cela nécessite tout une panoplie de salles de contrôle, etc. pour ce faire. Je n'entrerais pas dans les détails ici, mais c'est fondamental. Je trouve que c'est aussi important que tout ce à quoi on peut penser, et j'espère vraiment que chaque pays prendra ceci à cœur.

En ce qui concerne la seconde question, je suis d'accord que le Traité des eaux du bassin de l'Indus est probablement un des traités les plus durables que nous ayons eus. Il est peut-être soumis à des tensions marginales parce qu'aujourd'hui les gens sont moins disposés à s'y soumettre, même lorsque l'arbitre décide d'une mesure particulière, mais comme les glaciers commencent à fondre nous sommes confrontés à beaucoup de nouveaux problèmes. Par exemple, des gens essaient de détourner des rivières. Nous avons un problème avec la Chine en ce qui concerne le fleuve Brahmaputra. Il y a une courbe sur le plateau tibétain, et la majeure partie de l'eau se déverse maintenant dans le Brahmaputra en Inde, mais s'il y avait une sorte de réalignement, nous serions confrontés à toute une série de problèmes. Je pense que M. de Montbrial a raison, l'eau va devenir un des enjeux majeurs de la seconde moitié du 21^e siècle et c'est un défi que nous devons relever.

Pour le moment, le Traité des eaux du bassin de l'Indus a ce caractère sacré que revêt une convention internationale et un protocole international. En cas de divergences, nous suivons le protocole qui a été défini. Cela a très bien marché jusqu'ici. Pour les nouveaux litiges, je ne suis pas certain que nous serons en mesure de mettre au point le même protocole. Le monde devient de moins en moins conciliant sur ces questions, et la pression des communautés locales, comme l'a indiqué, je crois, M. Steven, montre que le populisme a pris une telle ampleur qu'il devient difficile pour les dirigeants démocratiques de prendre des décisions allant dans le sens des intérêts suprêmes nationaux ou internationaux. C'est le problème ici et je m'arrêtera là. Je vous remercie.

Jim HOAGLAND, Associate Editor, Chief Foreign Correspondent au *Washington Post*

Merci à tous deux. J'aimerais terminer par où j'ai commencé. L'exemple de Snoopy s'applique ici aussi parce qu'au fond il est d'un optimisme à toute épreuve en affirmant qu'il arrivera à faire le lien entre tout ça. Bien que vous vous occupiez de questions aussi sombres, ou peut-être parce que vous vous en occupez, vous êtes tous deux des



optimistes à toute épreuve qui pensez que nous pouvons l'emporter malgré la route longue et difficile qui nous attend, mais qu'il est temps de s'y mettre.

J'aimerais vous remercier à nouveau et remercier la salle pour son excellente contribution.